

DECRET N° 97-22 DU 22 JANVIER 1997

Portant approbation du Rapport d'activités et des états financiers du Port Autonome de Cotonou pour l'exercice 1995

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'Organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement
- VU le Décret N° 96-18 du 03 Février 1992, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- VU le Décret N° 89-306 du 23 Juillet 1989, portant Approbation des Statuts du Port Autonome de Cotonou ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 janvier 1997

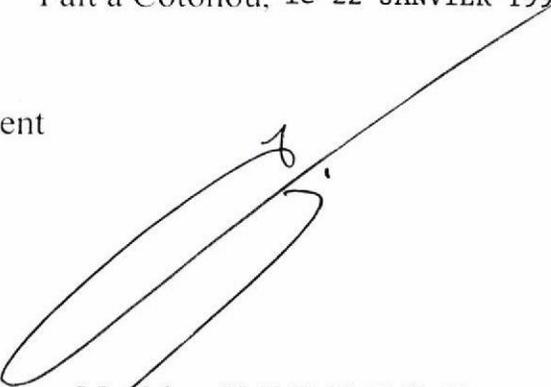
DECRETE:

Article 1er : Sont approuvés le rapport d'activités et les états financiers du Port Autonome de Cotonou pour l'exercice 1995 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

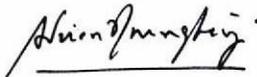
Fait à Cotonou, le 22 JANVIER 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu K E R E K O U

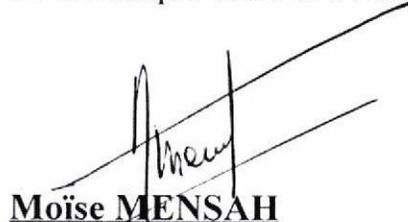
Le Premier Ministre chargé de la Coordination
de l'action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports



Moïse MENSAH

Ministre intérimaire



Kamarou FASSASSI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4 MTPT 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB
3 JO 1.